

Le régime forestier suscite les discussions au 76^e congrès annuel

ROUYN-NORANDA, le 25 novembre 2019 – Le secteur forestier du Québec tout entier avait les yeux rivés sur Senneterre, vendredi dernier, alors que le 76^e congrès annuel de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) proposait un bilan des cinq premières années du nouveau régime forestier. Près de 250 personnes ont assisté à l'événement très attendu.

C'est au réputé professeur et titulaire au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval, Luc Bouthillier, qu'est revenu l'honneur de lancer la journée. Ce dernier a jeté un regard rétrospectif pour comprendre le régime forestier actuel et imaginer le futur. Les dirigeants des principales instances de la foresterie québécoise se sont ensuite succédé sur scène. Le Bureau de mise en marché des bois, le Conseil de l'industrie forestière du Québec, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ont pu faire part de leur propre bilan du nouveau régime forestier. Les entreprises forestières avaient aussi leur place, tout comme la communauté algonquine qui était représentée par le chef de la Première nation de Long Point, Steeve Mathias. Notons aussi la présence du Forestier en chef, Louis Pelletier, parmi les participants du panel de discussion qui a permis de compléter la journée avec des échanges constructifs sur un sujet qui ne laisse personne indifférent à travers le milieu forestier.

L'AFAT trace un bilan très positif de son événement. « Attirer près de 250 personnes à Senneterre, loin des grands centres de la province, et avec un sujet très précis comme le régime forestier, c'est une grande satisfaction pour nous. C'est d'ailleurs l'une des plus fortes participations à notre congrès depuis les dernières années », mentionne Isabelle Boulianne, directrice générale de l'AFAT.

L'événement aura réussi sa mission de créer un espace de discussion pour permettre aux gens touchés par le nouveau régime forestier d'échanger et de partager leur vécu. « Ce qui ressort principalement de la journée, c'est que la régionalisation devra faire partie des prochaines étapes. Les structures entourant le régime forestier sont suffisamment nombreuses, il faut maintenant travailler sur le terrain », ajoute Isabelle Boulianne.

Le ministre à l'écoute

Le 76^e congrès de l'AFAT a également pu compter sur la présence du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour. Lors de son discours en conclusion de l'événement, le ministre a mentionné avoir pris note de ce qu'il a entendu durant la journée. Tout en avouant qu'il y a des choses à améliorer au régime forestier, M. Dufour a dit travailler sur le dossier, ajoutant que des annonces devraient venir d'ici le printemps.

Un souper bière et saucisses et une soirée karaoké ont permis de terminer le congrès annuel dans une ambiance de fête, à l'occasion du 100^e anniversaire de la ville hôte, Senneterre.

Source :

Sébastien Nolan, 819 762-2369, poste 230, sebastiennolan@afat.qc.ca